



Province de Namur
Commune de Florennes



Philippeville, le 23 mars 2017

Florennes

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion plénière de CLDR du 22 mars 2017

Salle du conseil de l'Hôtel de ville

Présents :

Voir liste en annexe

Acronymes :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie
CLDR = Commission locale de développement rural
ODR = Opération de développement rural
PCDR = Programme communal de développement rural
ROI = Règlement d'ordre intérieur
DR = Développement rural
GT = Groupe de Travail

Ordre du jour de la séance :

1. Introduction
2. Information sur le suivi de la 1ère convention relative au projet de Maison Rurale de Morialmé et Information sur le suivi de la 2ème convention relative au projet de Maison Rurale de Florennes (Salle St Pierre);
3. Résultats des consultations citoyennes ;
4. Communication/site internet;
5. Rapport annuel 2016;
6. Divers.

1. Introduction

Monsieur LOTTIN, Echevin du Développement Rural et Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), introduit la séance et décline l'ordre du jour de la réunion.

Les personnes qui se sont excusées à cette réunion sont annoncées en début de séance (voir annexe).

Les membres ont reçu le compte-rendu de la réunion précédente (22 décembre 2016) et ce dernier est approuvé sans réserve.

2. 2.a Information sur le suivi de la 1^{ère} convention en Développement Rural relative au projet de Maison Rurale de Morialmé et de la voirie

Claudy LOTTIN rappelle qu'en date du 7 octobre 2016, a eu lieu la présentation et l'approbation de l'avant-projet au comité d'accompagnement, par l'auteur de projet, en présence de la DGO3, de la Commune et de la FRW.

L'accord sur l'avant-projet porte donc sur les travaux d'aménagement de la Maison Rurale et sur les travaux de la voirie, pour un montant total de 1.896.000 euros dont +/- 900.000 euros de subvention. Le dossier a été validé par le Collège et transmis à la DGO3. La Commune est pour l'instant en attente de l'accord du Ministre pour passer au stade « projet ». Cet accord est imminent.

Une fois l'accord reçu et le dossier présenté au conseil communal, une présentation aux citoyens de Morialmé sera organisée.

LES SUITES DE CE PROJET ?

- Passage au stade projet
- Introduction de la demande du permis d'urbanisme,
- Réalisation du cahier des charges,
- Lancement de l'appel d'offres du marché de travaux et rapport d'adjudication.

Remarque : le lendemain de la réunion de CLDR, la commune recevait sa convention signée par le Ministre et la promesse de subsides.

2. 2.b Information sur le suivi de la 2^e convention en Développement Rural relative au projet de Maison Rurale de Florennes

Claudy LOTTIN rappelle, comme pour la Maison de Village de Morialmé, en date du 7 octobre 2016 a eu lieu la présentation et l'approbation, sous réserve de modification, de l'avant-projet au comité d'accompagnement, par l'auteur de projet, en présence de la DGO3, de la Commune et de la FRW.

La Commune est en attente de documents provenant de l'auteur de projet pour finaliser la partie administrative du dossier. Le dossier devrait être bouclé pour la fin mai.

LES SUITES DE CE PROJET ?

- Passage au stade projet
- Introduction de la demande du permis d'urbanisme,
- Réalisation du cahier des charges,
- Lancement de l'appel d'offres du marché de travaux et rapport d'adjudication.

3. Résultats des consultations citoyennes

Le PCS (Plan de Cohésion Sociale) de Florennes a réalisé en ce début d'année, une série de consultations citoyennes dans l'ensemble des villages de l'entité. Une des informations qui ressort de ces consultations est un manque d'information autour du PCDR et de l'avancement des projets du PCDR. Par ailleurs, des citoyens seraient prêts à s'investir comme relais auprès de la commune. Il leur sera proposé d'intégrer la CLDR. Un effort pour la communication sera fait. (Voir point 4).

4. Communication/site internet

Suite au constat du manque d'information sur le PCDR lors des rencontres citoyennes, il a été décidé de créer un nouveau site internet autour de l'ODR de Florennes. Site qui serait non seulement un « lieu » d'information sur le PCDR, ses projets, des autres projets et événements communaux, mais aussi un lieu d'expression pour les citoyens.

Florian HIGNY Agent de Développement à la FRW présente le projet de site internet à la CLDR. La CLDR accueille positivement ce nouveau site et espère que celui-ci pourra « booster » la participation citoyenne.

Le site sera présenté au Collège communale le 10 avril 2017 et pourra être mis en ligne après cette date.

Une réunion d'information sur le PCDR est également envisageable.

5. Rapport annuel 2016

Claudy LOTTIN passe en revue les projets ayant évolué au cours de l'année 2016, certaines précisions sont apportées selon les projets.

- Projet 3.4 Restauration de la chapelle de l'ancien cimetière d'Hemptinne -> si la Commune a fourni le matériel pour la restauration, les corps de métiers ont été payés grâce à des fonds européens que le comité d'aménagement du village d'Hemptinne est allé chercher.
- Projet 2.4 Aménagement d'un local pour les associations et les mouvements de jeunesse de Rosée -> les mêmes aménagements vont avoir lieu à Hanzinne près du terrain de balle-pelote.
- Projet 2.13 rénovation des abris-bus -> les abris-bus de Morville et de la gare des bus ont été remis en couleur. Un membre de la CLDR souhaiterait voir des abris-bus en béton comme à Mettet sur le territoire communal. Claudy LOTTIN précise qu'actuellement la Commune investit dans des abris à vélo, 2 vont être placés sur la commune : Place de la chapelle et Place Verte.
- Dans le cadre du projet de Pré-Ravel (projet 1.6) avec la commune de Mettet, les pourparlers peuvent officiellement commencer puisque le PCDR de Mettet vient d'être prolongé.
- Pour les travaux à l'espace culture, l'aménagement de la bibliothèque débutera au mois d'avril. Pour l'aménagement de la Maison des Jeunes, le dossier précédemment géré par l'INASEP passe chez GRETEC, lequel recevra l'ensemble des documents et les plans d'aménagement et s'engage à réaliser le suivi gratuitement.
- Le foyer culturel a récemment fait l'acquisition d'un bus pour ainsi décentraliser certains de ses services.
- Le dossier d'aménagement d'aires de jeux initialement refusé au PWDR pourrait refaire l'objet d'une nouvelle demande de subsides PWDR car un nouvel appel serait sur le point d'être lancé.

Pour la programmation triennale, la CLDR souhaite demander en convention les projets suivant :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- 1.5 Aménagement ou rénovation d'aires de jeux et d'espaces de convivialité, dans chacun des villages- 1.6 Aménagement et entretien de sentiers dédiés à la mobilité douce (et permettant de relier les villages entre eux et vers le Pré-Ravel).- 1.1 Aménagement du parc des Ducs à Florennes |
|--|

6. Divers

Aucun membre de la CLDR n'a de points divers à soumettre aux personnes présentes.

Mr Lottin remercie les personnes présentes à cette réunion.

Fondation rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Vincent VERRUE & Florian HIGNY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 66 56 79

Pour le secrétariat de la CLDR,
Florian HIGNY,
Vincent VERRUE,
Agents de développement

Annexe : liste des membres présents

	Nom	Prénom	Présence
1	André	Paul	/
2	Bénard	Françoise	Présente
3	Capron	Pierre	/
4	Chintinne	Grégory	/
5	Coppieters	Jean-Philippe	/
6	De Clercq	Laurent	Excusé
7	Devaux	Hans	/
8	Genard	Mathieu	/
9	Hénuzet	Frédéric	/
10	Hoffman	Grégory	/
11	Hontoy	Etienne	Présent
12	Lottin	Claudy	Présent
13	Lousberg	Evelyne	Présente
14	Marin	Sylvie	/
15	Maufort	Samuel	/
16	Mazy	Jean-Paul	Excusé
17	Michaux	Sonia	/
18	Moustier	Christophe	/
19	Niset	Dominique	/
20	Pani	Maurisio	/
21	Parmentier	Vérane	/
22	Pierard	Jean-Marie	Présent
23	Verbruggen	Marc	/

Pour la FRW, secrétariat de la CLDR

- Monsieur Florian Higny
- Monsieur Vincent Verrue